

CA du 12 octobre 2013

Présents : K. Bergmann, P. Charlemagne, M. Devichi, D. Di Costanzo, A.-M. Dugreez, S. Évrard, J. Farigoux, N. Gaigeot, A. Garrivier, M. Hardy, J. Kuhnle, J.-Y. Lejeune, M. Leroy, M.-A. Mattioli, C.-A. Schneider, J.-C. Szombati, J.-L. Wolf.

Invités : C. Bryars, D. Frost, J. Morère, L. Terrier.

Absentes excusées : L. Colange, G. Herrmann.

Absentes excusées avec procurations : M. Fasano, H. Garnier, C. Guigue.

Le compte rendu du CA du 1er juin 2013 est approuvé à l'unanimité.

K. Bergmann est nommé président honoraire : vote à l'unanimité.

1. Rapport de la Présidente

Un courrier a été fait vers les associations amies (annonce de changement de président) : ACEDLE, ADEAF, ADIUT, APLV, ARDAA, BALEAP, CIEP, CRAPEL, CRELA, GERALS, GERAS, GERES, LAIRDIL, RANACLES, SAES, TESOL, UPLEGESS.

Nous avons reçu des invitations pour :

1. la journée d'études de l'APLV (12/10/2013). Nous avons dû décliner l'invitation, ayant notre premier CA de l'année à la même date. Néanmoins, l'ADLIUT suivra leur proposition d'une réunion conviant les associations amies autour de la question de la défense des langues dans l'enseignement secondaire et dans l'enseignement supérieur.
2. l'AG de l'ADEAF (21-22/10/2013), F. Sauvage, collègue germaniste (St Etienne) sollicité, se propose de lire un petit mot pour l'ADLIUT (demande faite à K. Bergmann d'écrire ce petit mot)

D'autre part :

L'ADLIUT participera au congrès de RANACLES à Bordeaux.

3. Le document CERFA (modifications du bureau) sera envoyé à la Sous-Préfecture des Hauts de Seine dès que possible (signatures du bureau nécessaires à l'envoi).

2. Rapport du trésorier

P. Charlemagne va relancer le prélèvement automatique des adhésions et abonnements (courriel en novembre).

Le congrès de Montpellier a été très rentable, environ 16000€ de recettes pour environ 10000€ de dépenses.

Le compte de la Banque postale a été fermé et le solde viré sur le livret A. Le compte au Crédit Coopératif fonctionne bien.

Contentieux avec la Banque Postale :

1. Malgré des demandes répétées du trésorier, des frais pour les différentes opérations ont continué à être prélevés pendant plus d'un an. Klaus Bergmann attendait une preuve écrite afin de saisir les tribunaux (saisine simplifiée). La question est maintenant de savoir s'il faut poursuivre ou non ?
2. Problèmes : nous n'avons jamais eu le contrat OPNET, et il faudrait être sûr du montant des frais indûment prélevés (1016,02 € ou 1700 € ?).
3. Vote sur l'abandon des poursuites : 18 pour, 1 abstention, 0 contre.
4. Signalement de cette situation à une association de consommateurs : 13 pour, 6 abstentions, 0 contre (Mireille Hardy se charge de prendre contact avec la SAES et le GERAS qui auraient eu le même souci avec la Banque Postale).

J. Kuhnle souhaite savoir s'il y a eu une relance de cotisation 2013 auprès des adhérents « ADLIUTsuite ». Réponse négative de P. Charlemagne ; J. Kuhnle accepte de gérer cette relance d'appel à cotisation 2013 et

2014.

3. Rapport des *Cahiers*

A. Point sur les publications

Le numéro d'octobre 2013, sur la pédagogie de l'EMILE, va paraître à la fin du mois d'octobre. Les articles pour le numéro de février 2014, dont M.-A. Mattioli est la rédactrice en chef, sont en phase d'évaluation. Le volume de juin, pris en charge par l'ARDAA (avec comme rédactrice en chef F. Raby), est également sur les rails. L'appel à contributions pour le volume de RANACLES (février ou janvier 2015) est sur le point d'être diffusé (rédactrice en chef : A. Rivens-Mompean). Le volume suivant (juin 2015) sera un numéro APLIUT, sur le thème du congrès de Nantes (rédactrice en chef : L. Terrier).

B. Évolution décidée par la réunion inter-associations du 27 juin 2013 (CR joint)

Associations représentées : APLIUT (M. Hardy, M.-A. Mattioli, L. Terrier), ARDAA (F. Raby, C. Brudermann), RANACLES (A. Rivens-Mompean), UPLEGESS (J. Eschenauer), GERAS (C. Sarré).

Lors de cette réunion, nous avons vu concrètement comment peut s'articuler le travail du rédacteur en chef de la revue et celui de la rédaction du numéro. Nous avons aussi décidé que les commandes de volumes seraient gérées indépendamment par chaque association.

Proposition : élargir aux membres de l'ARDAA et de l'UPLEGESS l'offre faite aux membres du GERAS (adhésion/abonnement à demi-tarif).

Vote du CA sur cette proposition : oui, à l'unanimité

L'APLIUT souhaitant se réserver un numéro par an, il reste 2 numéros à partager entre les 3 autres associations. 3 possibilités :

1. maintenir la fréquence à 3 numéros annuels (un numéro APLIUT par an et une rotation des associations sur les 2 autres numéros) ;
2. passer à 4 numéros/an (un numéro annuel par association) ;
3. réduire la fréquence de publication à 2 numéros/an (un numéro tous les 3 ans pour chacune des 3 associations).

Avant de prendre une décision, nous avons étudié une proposition faite par le GERAS.

C. Proposition du GERAS

Résumé du projet élaboré par Michel Van der Yeught : publication de numéros des *Cahiers* consacrés à la définition et à la description des langues de spécialité, à raison d'une spécialité par numéro. Ces numéros s'appuyant sur les spécialités enseignées en IUT et pouvant alimenter ceux de la collection « Langues de spécialité » publiée par Ophrys, seront préparés par des équipes de rédaction mixtes.

Ce projet implique une véritable mutualisation entre les associations. Il a été accueilli favorablement par les participants à la réunion. Cependant, plusieurs points restaient à préciser (place de la didactique, aspect prescriptif du projet...).

Depuis cette réunion, M. Van der Yeught a développé le projet. Il sera finalisé fin octobre et diffusé au sein des 5 associations, puis dans les autres associations amies. La publication d'un premier numéro spécial à l'automne 2016 est envisagée.

Décision, suite à la discussion sur le projet du GERAS : passage de la revue à 2 numéros/an (printemps, été) dès 2014 + publication ponctuelle de numéros spéciaux à l'automne.

Pour espacer les publications, il est décidé d'avancer le numéro de février à janvier, ce qui donne le calendrier suivant :

En 2014, n° de janvier : APLIUT ; n° de juin : ARDAA

En 2015, n° de janvier : RANACLES ; n° de juin : APLIUT

En 2016, n° de janvier : UPLEGESS (réponse attendue) ou ARDAA ; n° de juin : APLIUT ; numéro spécial en octobre.

Prochaine réunion inter-association : fin novembre, au congrès de RANACLES. Objectif : travailler sur le projet de numéro spécial (choix d'une spécialité, méthodologie de travail).

D. Rédaction de la revue

L. Terrier accepte d'être rédactrice en chef de la revue à partir de 2015, tout en dirigeant le comité de rédaction du numéro de juin 2015.

Il nous manque encore un responsable bureautique au niveau de la revue. Le travail du responsable informatique de chaque numéro s'arrête à la mise en page des articles. Le responsable informatique de la revue finalise le volume et s'occupe de sa mise en ligne. Pour cela, il devra se former sur Lodel. C'est donc une fonction permanente (au moins 3 ans).

E. Points divers

Très peu d'éditeurs paient pour l'insertion de publicité dans la revue. M. Hardy propose de supprimer des *Cahiers* la page « Pour publier une publicité dans la revue », mais l'information sera affichée sur le site et les éditeurs resteront informés de cette possibilité. Le CA approuve, à l'unanimité.

Le nombre des abonnements de personnes physiques est en très légère augmentation, mais celui des personnes morales baisse. Nous avons actuellement 101 abonnés (contre 90 en octobre 2012).

La demande de référencement de la revue sur Thomson Reuters a été refusée (motif : *Les Cahiers* sont trop peu cités).

Il est nécessaire d'actualiser l'affichage des frais de port (inclus dans les abonnements) sur la fiche des tarifs d'adhésion/abonnement (France : 3,15 € ; étranger : 7,35 €) (point abordé par J.C. Szombati).

4. Bilan du congrès de Montpellier

N. Gaigeot excuse l'équipe de L. Colange qui ne pouvait être présente mais qui a cependant envoyé l'analyse du questionnaire de satisfaction effectué lors du congrès de Montpellier (bilan très positif, documents joints au CR)

5. Congrès de Nantes

Dates retenues : 22, 23 et 24 mai 2014

Le congrès aura lieu sur les 2 sites : Joffre et La Fleuryaie et la Direction de l'IUT de Nantes apportera son soutien aux organisateurs en termes logistiques (pour les transports notamment).

Une discussion sur les possibilités de restauration/ repas du congrès s'engage. Deux devis sont présentés dont l'un (Insula café) peut être renégocié à la baisse. J. Morère va demander un nouveau devis pour 100 participants. (vote informel sur le devis Insula café).

L'inscription au congrès se fera en ligne avec le paiement (par bon de commande ou courrier). Une confirmation d'inscription est demandée au Trésorier, qui accepte.

La tombola des éditeurs sera relancée.

6. Questions diverses

1. Le congrès de Lyon aura lieu en 2016 à la demande de Sophie Busi et de son équipe, et non en 2015. Quel lieu pour 2015 ? Lancer un appel sur la liste de diffusion.
2. La nécessité d'engager une réflexion pour créer une véritable liste de diffusion (modérée) se pose. Mireille donne l'exemple du GERAS (la liste est hébergée par land1, le fournisseur qui héberge le site (fournisseur privé), c'est une liste de discussion (pas de diffusion) : quand on répond à un message, la réponse est envoyée à la liste (par défaut) et non au seul expéditeur du message ; du coup, cette liste est modérée: C. Sarré reçoit les messages et les valide en un clic.
3. Concernant le fichier enseignants IUT, A.M. Dugreez prend l'engagement de le fournir pour fin novembre 2014. La collecte d'informations et la mise à jour sont en cours (il sera demandé une information supplémentaire : est-ce que le collègue est adhérent ou non de l'APLIUT?)
4. J.C. Szombati propose de faire l'envoi de la revue sous enveloppe à bulles ce qui passerait le coût à 13 cents au lieu de 10 cents. Le CA, n'ayant pas de réclamations en nombre qui pourraient justifier ce changement, répond par la négative.
5. Alain Garrivier propose de contacter les représentants de chaque spécialité afin de proposer une trame commune pour l'ordre du jour des ateliers de spécialité du prochain congrès. Le CA approuve la proposition, notamment en cette période de mise en œuvre des nouveaux PPN.
6. Concernant le CIEP et la redirection des courriers arrivant pour l'APLIUT, M.A. Mattioli suggère que

le nom de P. Charlemagne soit donné car la majorité des courriers arrivant au CIEP vise le trésorier (N. Gaigeot devra faire un courrier dans ce sens au service courrier du CIEP).

7. La question de la prise en charge de certains frais par l'APLIUT est reportée au prochain CA ; une proposition sera soumise à discussion.

Le prochain CA aura lieu le 18 janvier 2014 ; le CA initialement prévu pour le 22 mars est reporté au 5 avril 2014.

7. CS

Membres du CS : N. Bayeres, D. Frost, N. Gaigeot, N. Hascoët, M.-A. Mattioli, L. Terrier et J.-L. Wolf (un souci dans la communication : N. Bayeres et N. Hascoët n'ont pas reçu d'invitation à ce premier CS).

Thème : « la notion de réussite et d'échec dans l'apprentissage des langues ». Le titre et le texte de cadrage vont être affinés pour diffusion autour du 15 novembre.

Le CS ne se réunira pas en janvier, mais communiquera par courriel. Date limite de réception des propositions : 23 février (2^e date le 30 mars) ; validation des propositions : 22 avril.

Afin d'aider les organisateurs des congrès pour les demandes de subventions, il faudra désormais mentionner la nécessité pour les prochains collègues qui proposent des thèmes de travail de rédiger une courte problématisation du sujet (suggestion de J. Morère reprise par L. Terrier).

7. Site web

Remerciements et félicitations à J.-Y. Lejeune pour le relookage du site. Le projet a été envoyé par J.-Y. Lejeune à tous les membres du CA pour retours. Site réactif, beaucoup d'idées.

Cependant, il y a trop de « distracteurs ». Il faut clarifier l'objectif du site, son positionnement. Pourquoi ne pas utiliser la charte graphique de la revue ? L. Terrier souligne le souci des droits d'auteur en cas de dépôt de supports pédagogiques.

Le cahier des charges pour le site n'a jamais été remis à J.-Y. Lejeune ; il n'a sans doute pas été finalisé. Il conviendra de reprendre contact avec Nadine Eboueya. Ce point sera à nouveau à l'ordre du jour du prochain CA.

CR rédigé par Noëlla Gaigeot et complété par Stéphanie Evrard. Remerciements à M. Devichi, M-A Mattioli et M. Hardy pour leurs notes et leur relecture attentive.